



CAMPAGNE D'ARRACHAGE DES PLANTES ENVAHISSANTES

Période juin ou juillet 2019 (Contrat d'1 mois)

Fiche de poste – agent saisonnier

Identification du poste

Fonction : Arrachage des plantes envahissantes

Grade : Adjoint technique

Résumé du poste : missions et finalités

Sous l'autorité du technicien du Syndicat du bassin versant, il sera chargé de l'extraction manuelle des plantes exotiques envahissantes dans les marais et rivières sur le Bassin Versant de Grand-Lieu. Les interventions se dérouleront sur le secteur du Lac de Grand-Lieu. L'arrachage se fera en milieu naturel, dans l'eau ou en berge. L'utilisation d'un bateau sera régulière.

Relations et positionnement

Rattachement hiérarchique : Directeur du Syndicat

Interne : les élus, directeur et technicien du Syndicat

Externe : directeur et technicien des réserves naturelles nationale et régionale

Compétences / aptitudes

Savoir-faire

- Bonne condition physique
- Savoir nager
- Motivé et volontaire
- Aptitude au travail en extérieur
- Aptitude au travail en horaires décalés
- Aptitude au travail en équipe
- Permis B et véhicule indispensable

Rémunération

2^{ème} échelon adjoint technique + indemnité de congés payés

Période, temps et horaires de travail :

- Période 1 : du 3 juin au 28 juin 2019
- Période 2 : du 1^{er} juillet au 31 juillet 2019
- 35 heures hebdomadaires du lundi au vendredi
- Horaires modulables en fonction des conditions météorologiques, préférentiellement 6h-14h.

Les candidatures sont à envoyer avant le 31 mars 2019 au Président du Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu en indiquant vos disponibilités pour le mois de juin ou juillet :

Par voie postale au :
2, allée des Chevrets
44310 Saint Philbert de Grand Lieu

Par voie numérique au :
sbv@sage-grandlieu.fr